

## Le Permis Rapporteur

**Objectif** : Maîtriser l'utilisation du rapporteur pour mesurer un angle, et pour construire un angle d'une mesure donnée.

**Modalités de travail possible des élèves** :

- individuel
- en binômes
- en groupes hétérogènes
- en groupes homogènes

**Organisation possible de l'AP**:

- en classe entière
- en demi-classe
- en co-animation (deux enseignants en maths)
- en co-animation (deux matières)
- en groupes de besoin (deux classes, trois profs)

**Matériel** : Salle informatique, un ordinateur par élève

**Notion travaillée** : Utilisation du rapporteur. Cette activité permet aussi de mieux appréhender la notion d'angle.

**Description de l'activité** : Les élèves travaillent en autonomie sur le site  
<http://maths.ac-amiens.fr/sites/math.ac-amiens.fr/IMG/swf/permisrapporteur.swf>

Chaque élève travaille à son rythme, une fois qu'il a « réussi » son permis, il fait valider par l'enseignant puis passe à une série d'exercices sur papier. Selon l'aisance des élèves, le travail en ligne peut durer de 15 à 50 mn environ.